

Le nouvel Eonia, un casse-tête pour les banques et les entreprises

A partir de mercredi 2 octobre, le taux interbancaire Eonia, qui sert de référence à beaucoup de produits dérivés ou encore au calcul du Livret A, sera progressivement remplacé par l'« €STR ». La nouvelle formule oblige les banques et les entreprises à se réorganiser.

🔖 Lire plus tard | Banque & Assurances | [Twitter](#) | [Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Commenter](#)



Par [Raphaël Bloch](#)

Publié le 1 oct. 2019 à 12h15 | Mis à jour le 1 oct. 2019 à 15h44

En informatique, on appelle ça un effet de bord. Mercredi, l'Eonia, un taux interbancaire particulièrement important pour le financement à court terme des entreprises européennes, fait peau neuve. [Après des mois d'attente](#), il change officiellement de nom et de formule de calcul.

Le nouvel Eonia, baptisé « €STR » - prononcé Ester - sera calculé selon une formule arrêtée ces dernières semaines par la Banque centrale européenne (BCE) avec les banques de la zone euro. Mais cette nouvelle formule, censée être plus fiable que l'ancienne, ne va pas remplacer l'Eonia tout de suite.

Pour permettre aux entreprises et aux banques de s'adapter, la BCE a en effet prévu de conserver l'ancien Eonia jusqu'au 3 janvier 2022. En attendant cette échéance, l'ancien Eonia sera calculé sur la base de l'« €STR » plus 8,5 points de base (0,085 %).

Un calcul à « J + 1 »

L'Eonia est très utilisé pour construire des dérivés de taux, comme les swaps, que les entreprises achètent pour se couvrir contre un risque par exemple. L'Eonia entre par ailleurs dans la formule de calcul du taux du Livret A.

Si cette nouvelle situation ne change quasiment rien sur le plan financier pour les entreprises et les banques, elle chamboule leur organisation. Pourquoi ? Parce que la publication de l'« €STR » et de l'ancien Eonia a été décalée à « J + 1 ».

Actuellement, la publication de l'Eonia, établi sur des transactions réelles de prêts interbancaires, se fait chaque jour en fin de journée. « *Les entreprises sont calées sur ce système depuis des années* », explique Florence Saliba, directrice du financement et de la trésorerie du groupe Danone.

A partir de mercredi, l'« €STR » et le nouvel Eonia seront publiés le lendemain matin. « *Il n'était pas possible de conserver une publication du taux en fin de journée dans la mesure où la nouvelle méthodologie se fonde sur les transactions réelles de la journée. Il faut le temps de compiler toutes les données* », explique Frédéric Bujoc, associé chez Deloitte.

Les entreprises françaises s'endettent de plus en plus

Petites entreprises touchées

Ce décalage à « J + 1 » nécessite des changements du côté des entreprises et des banques. Il faut que ces dernières adaptent leur système informatique et réécrivent des milliers de contrats où l'Eonia sert de référence. « *C'est comme si on vous expliquait que le train de 19 heures, que vous preniez tous les jours, part désormais le lendemain matin à 9 heures 15* », relève Frédéric Bujoc.

La situation n'est guère plus simple du côté des entreprises. « *Ce délai de quelques heures ne passe pas inaperçu pour les entreprises. Elles doivent retravailler leur processus quotidien, adapter l'organisation de leur journée* », explique Florence Saliba, présidente de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) et par ailleurs trésorière de Danone.

Ce sont surtout les plus petites entreprises qui risquent d'être pénalisées. Elles ne bénéficient pas des mêmes moyens techniques et financiers que les grandes structures, souligne l'AFTE. Les premiers jours s'annoncent mouvementés.

Raphaël Bloch